

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU POSTE COURRIEL
JEAN-YVES LAPORTE C185 jean-yves.laporte@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU POSTE COURRIEL
Véronique Fortin C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Analyser en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

Phèdre, Jean Racine, édition à préciser
Sarrasine, Honoré de Balzac, Le Livre de poche.
Le Tour du monde en 80 jours, Jules Verne, Paris, Le livre de poche

MÉDIAGRAPHIE

- Pichois, Claude *et al.*, *Littérature française*, Paris, Arthaud, neuf volumes.
- Gagnon, Anne *et al.*, *Guide des procédés d'écriture*, Erpi.
Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*
<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>
Sur l'analyse : Bataïni, M.-T. et M.-J. Dorion, *L'analyse littéraire*, Montréal, Modulo, 1997.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les cours comprendront les activités suivantes :

- des exposés magistraux au cours desquels le professeur procèdera à l'explication des principales notions théoriques requises pour la complétion adéquate des ateliers, des oeuvres, de la dissertation ; à la présentation des auteurs et des oeuvres; à la mise en situation des contextes sociohistoriques; à la définition des diverses interrogations suggérées par les oeuvres; à la formulation de pistes de lecture et de questions susceptibles de faciliter l'approche desdites oeuvres; à un rappel des divers éléments de méthodologie ainsi qu'à toutes sortes d'autres palpitantes entreprises et explorations du monde de l'esprit.
- des exercices ou travaux pratiques sous forme d'ateliers individuels ou en équipe visant à faire découvrir empiriquement et dans la joie des notions théoriques ou à vérifier et à mettre en pratique des acquisitions de connaissances et des directives méthodologiques.

DIRECTIVES RELATIVES À L'USAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS EN CLASSE

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration. Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- l'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- l'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- l'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

POLITIQUE PARTICULIÈRE RELATIVE AUX APPAREILS ÉLECTRONIQUES

La salle de classe étant considérée comme un espace de liberté (de parole, de pensée, d'opinion), le professeur s'engage à faire respecter cette liberté en interdisant tout ce qui pourrait nuire à son exercice et en s'assurant de la disponibilité d'esprit des étudiants. Sont donc formellement **prohibés** tous les appareils visant à l'asservissement de l'individu, toutes les cellules portatives et toutes les prisons mentales qui restreignent ou entravent l'exercice de cette liberté. C'est pourquoi rien de ce qui fait *vrouuu* ou *diguedou* ne sera toléré en classe. Un étudiant surpris en classe manipulant un cellulaire ou quelque autre doudou électronique sera exclu sur-le-champ et ne sera réadmis qu'après rédaction manuscrite d'un essai de deux pages à simple interligne sur le sujet suivant, délibérément aride et moralement connoté : *Des difficultés du sevrage électronique en contraste avec l'euphorie de l'asservissement volontaire.*

PLANIFICATION DU COURS

Contenu par semaine		Activités d'études personnelles
1- Présentation du cours.	<i>Perceval ou le roman du Graal</i>	
2- Le paragraphe logique	Rédaction de 10% sur <i>Perceval</i>	
3- Versification et fables de La Fontaine	Atelier sur les fables : 4%	
4- L'analyse littéraire et les figures de style	Atelier d'analyse sur les fables : 4%	Lecture de <i>Phèdre</i>
5- Remise des ateliers et retour sur l'analyse	Le théâtre du 17 ^e siècle : Racine	Lecture de <i>Phèdre</i>
6- Contrôle sur <i>Phèdre</i> : 6%	<i>Phèdre</i> : préparation de l'analyse	Lecture de <i>Sarrasine</i>
7- Analyse en classe de 15% sur <i>Phèdre</i> .		
RELÂCHE		
8- Les encyclopédistes	Atelier de 4% sur l'<i>Encyclopédie</i>	Lecture de <i>Sarrasine</i>
9- Contrôle de lecture de 7% sur <i>Sarrasine</i>	Analyse thématique sur <i>Sarrasine</i>	
10- Suite de l'analyse sur <i>Sarrasine</i>	Préparation du plan d'analyse	
11- Analyse en classe de 25% sur <i>Sarrasine</i> , journée JR du 9 novembre, local à confirmer		
12- Victor Hugo, poèmes	Atelier de 4% sur les poèmes d'Hugo	Lecture du <i>Tour du monde en 80 jours</i>
13- Baudelaire, poèmes	Atelier de 4% sur les poèmes de Baudelaire	Lecture du <i>Tour du monde en 80 jours</i>
14- Contrôle de lecture de 7% sur <i>Le Tour du monde en 80 jours</i> de Jules Verne	Analyse thématique du <i>Tour du monde en 80 jours</i>	
15- Examen final de 10%		

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération
Rédaction d'un paragraphe logique	En classe, individuel, ± 250 mots	Semaine 2	10%
Cinq ateliers	En classe, individuel ou en équipe	voir calendrier ci-dessus	5 X 4% = 20%
Trois contrôles de lecture	En classe, individuel, de mémoire	voir calendrier ci-dessus	6% + 7% + 7% = 20%
Rédaction d'une analyse littéraire	En classe, individuel, ± 700 mots	7 ^e semaine, sur deux périodes	15%
Évaluation terminale : analyse littéraire	En classe, individuel, ± 700 mots	Journée JR du 9 avril	25%
Examen final	En classe, individuel	15 ^e semaine	10%
			Total : 100%

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION ET LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Activité et objectif d'apprentissage	Critère d'évaluation
Ateliers : visent à apprivoiser le processus d'analyse des textes en relevant les procédés, en examinant les éléments de versification et en interrogeant les intentions de l'auteur.	Les ateliers sont individuels ou en équipe et visent chaque fois à ce que les étudiants intègrent une notion reliée à l'analyse par le biais de travaux pratiques supervisés par le professeur et sont évalués en regard de la maîtrise de ladite notion.
Contrôles de lecture : visent à vérifier que les œuvres ont été lues et comprises.	Chaque contrôle vise à vérifier que la lecture des œuvres a été complétée. Les questions ne visent qu'à s'en assurer.
Analyses littéraires : visent à développer les habiletés rédactionnelles fondées sur un plan de rédaction. Il s'agit d'organiser les idées en un discours cohérent et convaincant.	Les deux analyses doivent faire montre d'une bonne compréhension des thèmes développés par les auteurs à l'étude, d'une bonne compréhension des notions stylistiques vues en classe et d'une bonne maîtrise formelle.
Examen final : vérifie la bonne compréhension de la matière vue en classe.	L'examen de fin de session portera sur la dernière œuvre vue en classe à la lumière des cours théoriques qui lui auront été consacrés.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'article 5.6.1 à la page 15 de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales; Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;

b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(7) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques